



**EMBARGO JUSQU'AU 22.06.2010**

## **Municipalité**

**Législature 2006-2011**

# **Communiqué de la Municipalité No 30**

---

Rolle, le 10 juin 2010

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 22 juin, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

### **Implantation d'une zone 30 km/h dans le secteur av. Châtelain**

Le principe de tendre à une diminution de la vitesse autorisée sur cet axe a conduit la Municipalité à mandater les bureaux Schopfer & Niggli et Transitec à cette fin. Cette étude englobera l'av. Châtelain et le secteur des Plantaz. Pour mémoire, nombre d'habitants du quartier, s'ils s'opposent à une future mise à double sens de « leur » avenue, verront d'un bon œil l'instauration d'une zone 30 km/h ; nul doute qu'elle sera de nature à combler une partie de leurs attentes en vue des travaux de réfection de la Grand-Rue.

### **Affaires du personnel**

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 20 avril 2010 (préavis No 77), le Règlement du personnel communal de Rolle a été ratifié par le Chef du Département de l'Intérieur le 18 mai. Les nouveaux contrats de travail des employés, basés sur le dit règlement et sa nouvelle échelle des salaires, leur ont été envoyés le 31 mai pour signature. Le Règlement du personnel communal, qui remplace le Statut en vigueur depuis 1995, entrera donc bien en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

La Municipalité a mis au concours le poste de responsable des bâtiments occupé par M. Jean-Louis Pilet, qui a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle dès fin juin. De son côté, M. Rocco Giugno a obtenu un diplôme fédéral d'expert en finances et en investissements au terme d'une formation décidée de son propre chef en parallèle avec son activité professionnelle.

### **Travaux de réfection de la Grand-Rue**

Par un courrier circonstancié à Swisscom, Cablecom et Romande Energie, la Municipalité a enjoint ces entreprises à profiter des travaux à venir pour enterrer toute ligne électrique et tout réseau de distribution à la Grand-Rue ; aucun permis de fouille ne sera délivré sur ce périmètre pendant une période de 10 ans dès la fin du chantier. Pour des considérations tant pratiques qu'esthétiques, la Municipalité souhaite ainsi bannir tout câble aérien sur cet axe.

### **Site internet [www.rolle.ch](http://www.rolle.ch)**

Les premières statistiques de fréquentation du nouveau site, ouvert le 20 avril 2010, dénombrent à la fin de ce mois 1'421 visites pour 6'585 pages consultées, en provenance de 32 pays/territoires sur tous les continents. Durant le mois de mai, ce sont 4'279 visites qui sont enregistrées, par 3081 internautes différents, lesquels ont compulsé pas moins de 18'150 pages! Ils proviennent de 51 pays et territoires de par le vaste monde. Un panel d'articles de presse sur Rolle est en ligne sur la page d'accueil et un dossier d'archives vient d'être créé, à toutes fins utiles.

### **Surveillance d'été + Mondial 2010**

Sur proposition de la Police administrative, à des fins de prévention et de sécurité publique, la Municipalité a décidé de « cadrer » les soirées du Mondial par une surveillance ad hoc des abords de certains établissements publics de la Grand-Rue. En plus de la surveillance estivale, habituelle, du centre-ville. Non prévu au budget, ce complément entraînera un dépassement de Fr. 3'404.80 aux comptes 2010.

### **Réfection du terrain de football**

Rendus nécessaires par les outrages du temps et par une météo guère clémente, d'importants travaux de réfection du terrain de foot seront entrepris dès la fin du mois, après les différentes manifestations et fêtes prévues sur le site, dont la fête cantonale de gymnastique du dimanche 13 juin et la fête de Rolle (samedi 26). Ces travaux dits de « régénération » reviendront, globalement parlant, à quelque Fr. 17'000.—.

### **Mobility Carsharing**

En conformité avec l'annonce parue dans le communiqué No 27, le véhicule combi souscrit par la Commune de Rolle vient d'être livré et mis à la disposition des membres Mobility, à la gare CFF. Toute information utile à cet égard sous : [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)

### **Projet d'aménagement d'une terrasse provisoire sur les quais**

Il a fait l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête publique (après celle avortée sur l'implantation de 4 buvettes), du 21 avril au 20 mai 2010. Ce second projet a suscité 27 oppositions. Il a donc été décidé de l'abandonner. En effet, et contrairement à ce qu'elle annonçait en novembre dernier, la Municipalité constate que nombreux sont celles et ceux qui manifestement ne sont pas favorables à l'aménagement, même provisoire, d'une seule et unique buvette à proximité du Château. Malgré les demandes de plusieurs commerçants rollois. Parallèlement, la Municipalité a décidé de transformer l'ancienne station de pompage, dite « Puits de Rive », sise à côté du skatepark, afin de l'aménager en WC publics. A défaut d'un débit de boissons, les abords du Château verront l'arrivée d'un débit d'eau..., propre à répondre à d'autres besoins des Rollois et de leurs visiteurs.

### **Communiqués annexes**

Des informations diverses touchant à la Police administrative (page 3) et à l'urbanisme rollois (cf. tiré à part) sont jointes au présent communiqué.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter

## **Communiqué de la Police administrative**

Ces quelques informations, relatives au 1<sup>er</sup> semestre 2010, complètent l'activité du service telle que décrite dans le rapport de gestion 2009.

### **Commission de police**

A l'instar de ce qui se pratique dans toute commune d'une certaine importance, une commission de police a été créée à Rolle. Elle est présidée par Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale de police. Il était en effet essentiel de se doter d'une telle structure dans le cadre de recours contre des sentences municipales (droit légal d'être entendu). Cette commission siège en fonction de la « demande », à raison de plusieurs fois par année.

### **Commerces et établissements publics**

Dans la perspective de la réfection de la Grand-Rue, décision a été prise d'offrir depuis 2009 la gratuité du domaine public (anticipations commerciales pour un coin terrasse, des présentoirs, etc) aux commerçants de cet axe principal. Cette décision reste valable jusqu'à la fin des travaux de la Grand-Rue.

### **Occupation du domaine public**

La gestion de cette occupation, relative par exemple à la pose d'échafaudages, à la creuse de fouilles ou à l'installation de chantiers, était du ressort des services techniques. Cette prestation a été transférée à la police administrative, en lien avec la sécurité routière.

### **Foires de printemps et d'automne**

Organisées par la police administrative, ces deux foires ne rencontrent plus le succès escompté. La proposition de les remplacer par une seule et unique manifestation, par un marché du terroir en septembre, a été approuvée par la Municipalité.

### **Manifestations publiques**

Dans le but de mieux cadrer les manifestations prévues sur le territoire communal, mandat a été donné à la police administrative de suivre de près leur organisation par une collaboration au bon déroulement des festivités (concept sécurité et suivi avec les services communaux et la gendarmerie). Une signalisation ad hoc, pour l'annonce de manifestations, a été acquise dans ce cadre.

### **Signalisation routière**

Une campagne de « restauration » du marquage routier rollois a été lancée sur 4 ans. Le 1<sup>er</sup> quart des zones, comprenant la signalisation horizontale nécessitant une nouvelle couche de peinture, a été effectué durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010. Parallèlement, l'ensemble des panneaux de signalisation (soit environ 260) a été renouvelé dans la perspective de l'entrée en vigueur d'une nouvelle prescription fédérale, en janvier 2011 (surface réfléchissante). Et pour remplacer aussi, sans plus attendre, nombre de panneaux atteints par la décrépitude. Finalement, le débouché de la route de Gilly sur celle de Genève a fait l'objet d'une amélioration tangible pour les usagers se dirigeant du côté de Lausanne (déplacement de la présélection à gauche en descendant).

### **Santé et sécurité au travail**

Afin de pourvoir à la vacance du responsable SST, depuis janvier 2010, mandat ad intérim a été donné à M. Pierre Juillet pour assurer le suivi de ces opérations de contrôle et de sécurisation (chantiers, protections individuelles, produits toxiques, prévention incendie, etc.).